

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	16_REPUBLIQUE_75010	Numéro	75110_051_01
Adresse du site	16, place de la République	Hauteur	R+7 (28,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/06/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/03/2021
Historique et contexte	Mise en service des trois antennes inactives précédemment installées

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 50°, 210° et 320°.		
Distance des ouvrants	Trappe d'accès terrasse entre 7 m et 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 50° < 4V/m ; 210° < 4V/m ; 320° < 4V/m 5G : 50° < 2V/m ; 210° < 2V/m ; 320° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29,10 m		

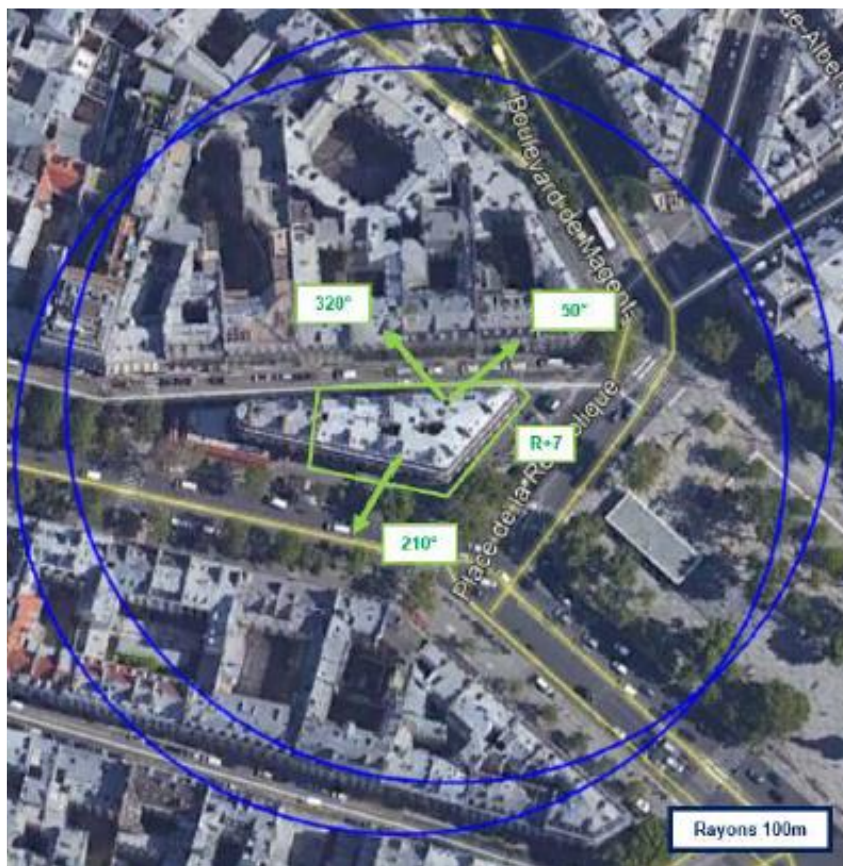
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antennes panneaux existantes azimut 50°, 210° et 320° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antenne	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Pas d'établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



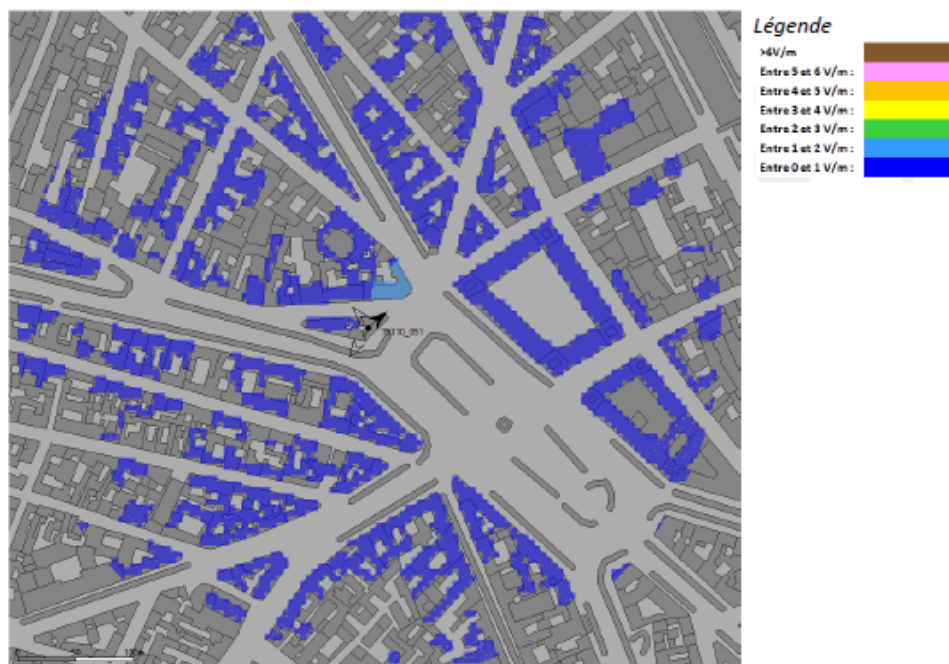
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 50°	Azimut 210°	Azimut 320°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22 m	21 m	22 m

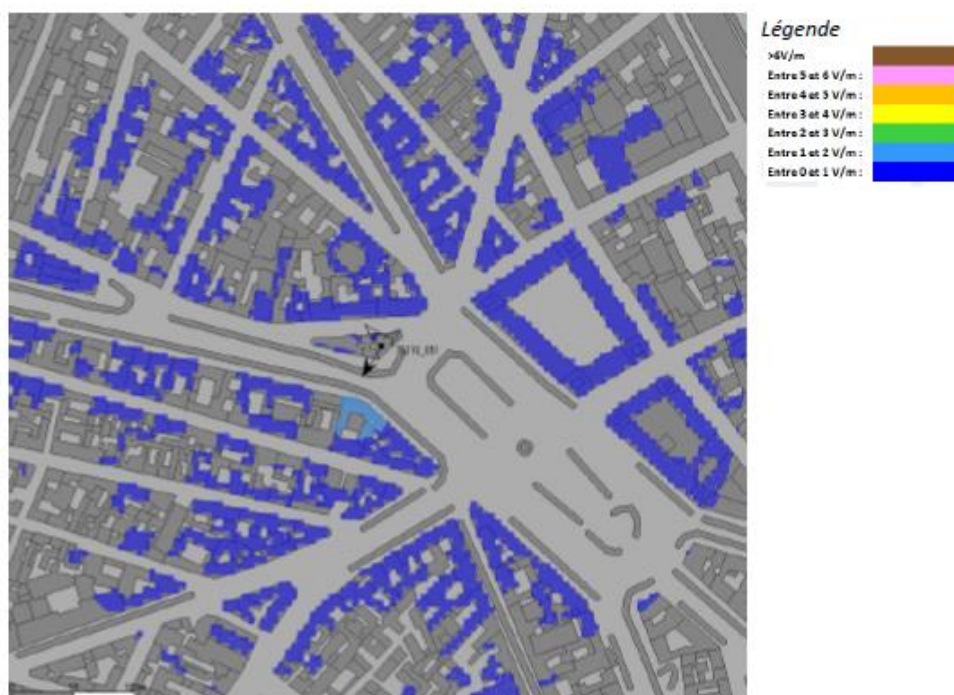
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



	Azimut 50°	Azimut 210°	Azimut 320°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	21 m	21 m	22 m

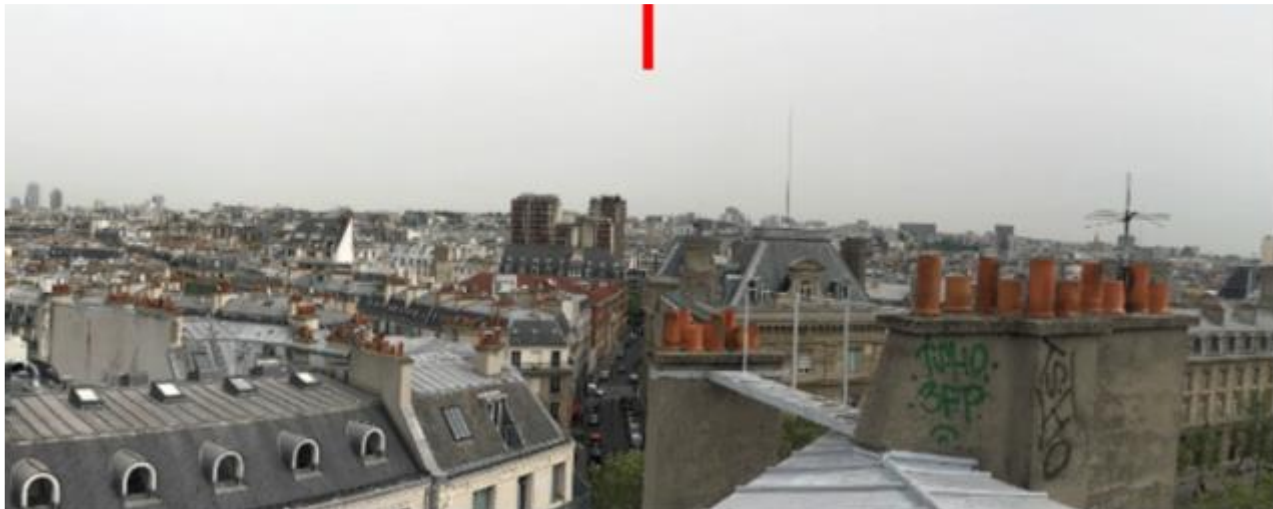
Vue des Antennes Avant/Après



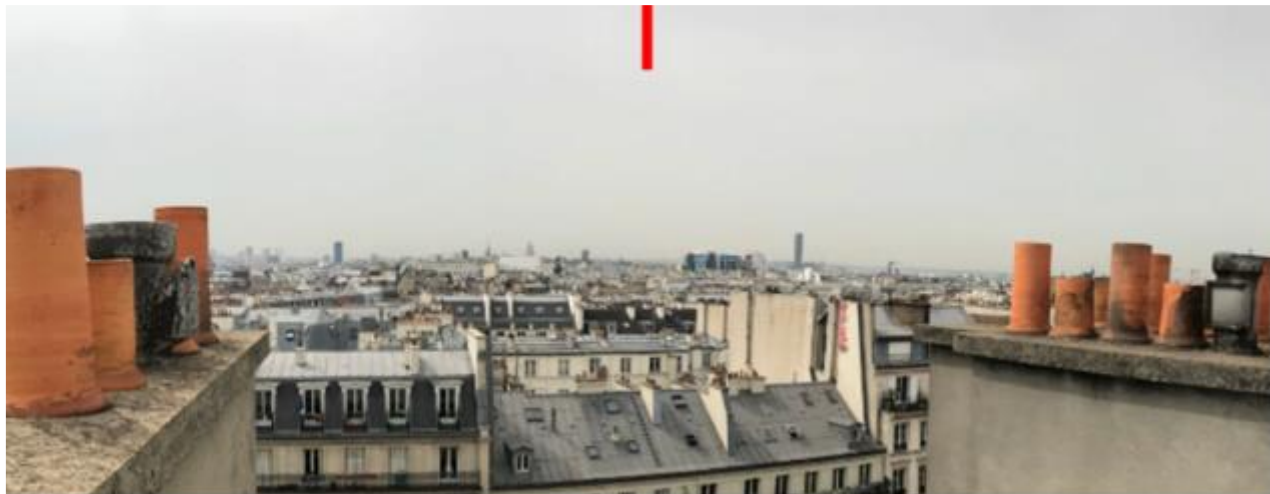
AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 50°



Azimet 210°



Azimet 320°

